### **REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE 2022**

## Mode d'emploi

# ETAPE 1 : compléter votre dossier sur IMUSE

- Se connecter sur le portail IMUSE : https://www.imuse-saiga01.fr/caluireetcuire/extranet/
- Cliquer sur Accès usager



Ce site utilise des cookies pour vous offrir le meilleur service. En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation des cookies.

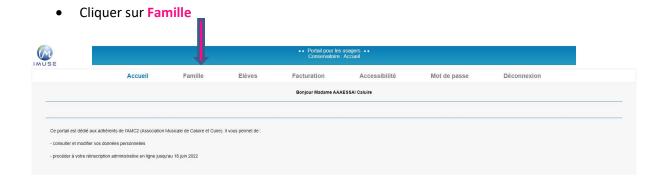
- Saisir votre identifiant (qui vous a été communiqué par mail)
- Saisir votre mot de passe

<u>Vous ne l'avez pas</u> : cliquer sur <u>Mot de passe perdu</u> (vous en recevrez un nouveau par mail)

Cliquer sur Se connecter



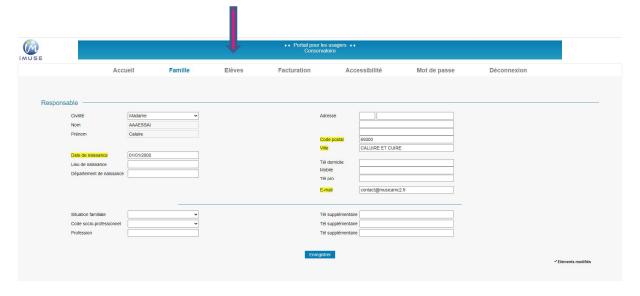
Ce site utilise des cookies pour vous offrir le meilleur service. En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation des cookies



Vous êtes sur la fiche identité de la famille : vérifier et modifier vos données personnelles s'il

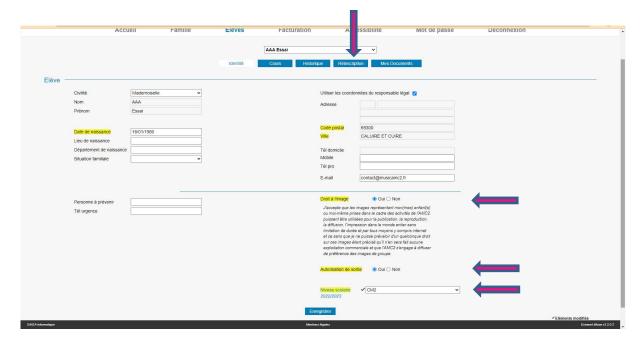
Cliquer sur l'onglet Elèves

y a lieu, puis cliquer sur Enregistrer.

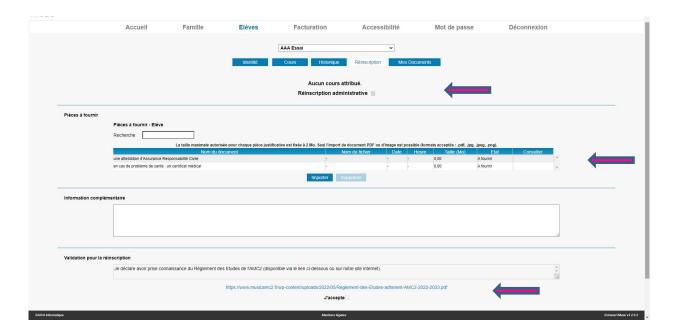


Le (s) nom (s) de (s) l'élève (s) à réinscrire s'affiche (nt) dans la liste déroulante.

- Cliquer sur le nom de l'élève à réinscrire
- Après avoir renseigné le droit à l'image, l'autorisation de sortie et le niveau scolaire, cliquer sur Réinscription



- Cocher la case Réinscription administrative
- Télécharger les documents listés dans Pièces à fournir
- Si vous souhaitez inscrire un nouvel élève, merci de le préciser dans « Information complémentaire » en indiquant ses nom, prénom, date de naissance, niveau scolaire et cursus souhaité
- Prendre connaissance du Règlement des Etudes, puis Valider



Et enfin, cocher la case J'accepte et Valider

# ETAPE 2 : régler votre adhésion familiale annuelle de 30 €

Paiement en ligne uniquement par CB sur HELLOASSO : lien

https://www.helloasso.com/associations/association-musicale-de-caluire-et-cuire/paiements/adhesion-familiale-amc2-ecole-de-musique-reinscription-2022-2023

#### **IMPORTANT**:

- -l'email à renseigner doit être identique à celui du responsable légal 1
- -une contribution au fonctionnement de Helloasso de 4,60 € vous est appliquée par défaut. Si vous souhaitez la supprimer, il vous suffit de cliquer sur « modifier » puis de saisir « 0 » et enregistrer

Pour tout autre moyen de paiement, prendre rendez-vous avec le secrétariat par mail (autres moyens de paiement : CB, chèque à l'ordre de « AMC2 », espèces, chèques vacances).